



Politique de dons et commandites

Boralex désire assumer pleinement son rôle de citoyenne responsable et par conséquent, soutient chaque année, différentes causes sociales, environnementales et humanitaires. Depuis plusieurs années, Boralex s'est engagée tout particulièrement à soutenir le développement humain et économique des régions où sont implantés ses sites de production énergétique.

La politique en matière de dons et commandites de Boralex poursuit, entre autres, comme objectifs :

- Orienter les choix de Boralex en matière de dons et commandites de manière à ce que ceux-ci soient en ligne avec ses orientations stratégiques;
- Faciliter la gestion de toutes les demandes et contributions; et
- Définir et rendre public les critères de sélection en matière de dons et commandites.

Les demandes doivent respecter certains **principes directeurs** notamment, celui d'arrimer la requête avec les orientations stratégiques de la Société et avec ses stratégies de communication, en plus de respecter ses valeurs fondamentales.

L'ensemble des investissements en dons et commandites de Boralex doit se concentrer dans les **créneaux privilégiés** suivants :

- **Environnement et développement durable;** et
- **Sociocommunautaire** (dans les régions où l'entreprise est établie).

Lorsqu'une demande respecte les principes directeurs et correspond à un des créneaux privilégiés, elle est ensuite évaluée en fonction de certains critères soient :

- les régions privilégiées (Québec, nord-est des États-Unis et France);
- le rayonnement, transparence, fiabilité et crédibilité de l'organisme demandeur; et
- l'aspect innovateur du projet ou de l'organisme.

Enfin, Boralex a établi qu'elle n'étudierait pas les demandes soumises dans un délai irraisonnable avant la tenue de l'événement ou encore celles provenant d'organismes religieux, d'initiative d'une seule personne, les activités étudiantes parascolaires et entre autres les demandes additionnelles d'organismes auprès desquels Boralex a déjà fait un don dans l'année en cours.